Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Cordonnerie, veuillez visiter :
capcordonnerie.fr/annales-sujets-et-corriges

DANS CE CADRE

Académie : Session :

Examen : Série :

Spécialité/option : Repère de l'épreuve :

Epreuve/sous épreuve :

NOM :

(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)

Prénoms :

Né(e) le :

N° du candidat

(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)

NE RIEN ÉCRIRE

Appréciation du correcteur

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

CAP

PRÉVENTION, SANTÉ, ENVIRONNEMENT

SESSION 2020

SUJET

DURÉE : 1 H 00 COEFFICIENT : 1

Les candidats répondent directement sur le sujet.

Aucun document n'est autorisé.

Ce sujet comporte 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11.
Assurez-vous que cet exemplaire est complet.
S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

L'utilisation de la calculatrice n'est pas autorisée.

	Barème	Notation
Partie 1	/ 10 points	
Partie 2	/ 10 points	
Total	/ 20 points	

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

PARTIE 1 (10 points)

Situation 1

Des rythmes de travail néfastes pour la santé des salariés.

Bien que très répandus dans les entreprises françaises, le travail de nuit et le travail posté ne sont pas sans risque pour la santé des salariés qui y sont soumis. Outre les conséquences rapidement visibles (manque de sommeil, fatigue, décalage par rapport aux rythmes sociaux), des effets sur la santé peuvent apparaître à long terme : obésité, diabète, cancers, hypertension …

Des actions de prévention et de réorganisation du travail peuvent être mises en œuvre dans les entreprises pour en limiter les conséquences.

Source : d'après « Les horaires atypiques » Travail et Sécurité janvier 2019

1-1 Identifier les éléments de la situation 1 en complétant le tableau ci-dessous.

	Éléments de la situation
Quoi ? Quel est le problème évoqué par la situation	
Qui ? Qui est concerné ?	
Où ? Où se passe le problème ?	
Comment ? Quelle est la cause du problème ?	
Pourquoi ? Pourquoi est -ce un problème ?	

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

Les horaires de travail décalés influencent les rythmes biologiques (ou biorythmes).

1-2 Cocher la ou les phrases qui caractérise(nt) les rythmes biologiques.

❒ Ce sont des variations du fonctionnement de l'organisme qui se répètent à intervalles réguliers et qui sont prévisibles.

❒ Ce sont des rythmes imposés par notre vie personnelle.

❒ Ce sont des rythmes indépendants de notre volonté.

1-3 Repérer les rythmes biologiques en les soulignant parmi les propositions suivantes.

- Horaires de travail
- Sommeil
- Tâches ménagères
- Respiration
- Battements cardiaques

Lorsque les rythmes biologiques ne sont pas en phase avec la vie sociale et la vie professionnelle, on dit qu'ils sont désynchronisés.

1-4 Relier chaque situation à la cause de désynchronisation des rythmes.

Charles vend des légumes bio sur les marchés, il se lève chaque matin à 4 heures du matin.	●	
		● Vie sociale et familiale
Lucie fait la fête plusieurs soirs par semaine et a du mal à se réveiller quand son réveil sonne.	●	
Mehdi est infirmier, il travaille une semaine de 14 h à 22 heures et la semaine suivante de 5 h à 13 heures.	●	
		● Vie professionnelle
David est papa de jumeaux de 6 mois qui se réveillent fréquemment chaque nuit.	●	

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

1-5 Indiquer 2 conséquences possibles de la désynchronisation des rythmes biologiques sur l'activité professionnelle.

.....

.....

.....

.....

.....

La désynchronisation des rythmes entraine souvent un manque de sommeil.

1-6 Proposer deux conseils aux salariés pour favoriser un sommeil de qualité.

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

Situation 2

Sylvia recherche un crédit pour faire des travaux dans son appartement. Elle consulte différents sites en ligne et a enregistré les captures d'écran des 2 offres ci-dessous.

Document 1 - Les deux offres de crédit

Offre 1 - Banque Carina

- Montant souhaité 1 500 €
- Mensualité 53,55 €
- Durée 36 mois
- Montant total dû 1 927,80 € hors assurance facultative
- TAEG fixe 18,50 %
- Taux débiteur fixe 17,09 %
- Coût mensuel de l'assurance facultative 10,50 €

Offre 2 - Codifis

- Formule de remboursement 36 mois
- Votre projet Travaux
- Nature du crédit renouvelable
- Montant choisi 1 500 €
- 35 mensualités 56 €
- + 1 dernière mensualité de17,74 €
- Durée 36 mois
- TAEG révisable 21,20 %
- Taux débiteur révisable 19,23 %
- Montant total dû par l'emprunteur 1 977,74 €
  (hors assurance facultative)

1-7 Retrouver à partir du document 1 le montant que Sylvia désire emprunter.

.....

1-8 Relever, dans les offres de crédit proposées, l'élément qui va permettre à Sylvia de comparer chacune des propositions.

.....

1-9 Nommer l'offre la plus avantageuse pour Sylvia.

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

Contracter un crédit engage l'emprunteur et le prêteur.

1-10 Indiquer un engagement pour l'emprunteur.

.....

.....

.....

.....

Situation 3

Après avoir quitté le lycée professionnel en ayant validé un CAP, Yan a signé un CDD de 6 mois. Celui-ci se termine prochainement mais son entreprise lui propose un contrat d'apprentissage afin de lui permettre de préparer un Baccalauréat professionnel.

1-11 Cocher le statut qu'aura Yan s'il signe ce contrat.

❒ Salarié ❒ Scolaire

1-12 Indiquer un avantage pour Yan à signer ce contrat d'apprentissage.

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

PARTIE 2 sur 10 points

Situation 4

Chaque année la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) édite des statistiques concernant les accidents du travail.

Document 2 - Statistiques des accidents du travail pour l'année 2017.

Comités techniques nationaux (= « secteurs professionnels »)	**Indice de fréquence***
Métallurgie	29,3
Bâtiment et travaux publics (hors bureaux)	56,8
Transports, livre, communication	43,8
Services, commerces, industries de l'alimentation	44,0
Chimie, caoutchouc, plasturgie	24,5
Bois, ameublement, papier-carton, textile, vêtement, etc.	42,0
Commerce non alimentaire	21,6
Activités services I (banques, assurances, administrations...)	10,6
Activités services II (travail temporaire, action sociale, santé, nettoyage)	48,6

* indice de fréquence = nombre d'accidents du travail pour 1000 salariés

D'après www.risquesprofessionnels.ameli.fr

2-1 Citer les quatre secteurs professionnels les plus touchés par les accidents du travail.

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

Alain est maçon depuis 5 ans dans une entreprise de 12 salariés.

2-2 Indiquer si Alain travaille dans un de ces secteurs à risque et si oui, préciser le secteur concerné.

.....

.....

2-3 Cocher, parmi les propositions suivantes, celles qui feront suite à un accident du travail.

- ❒ Le salarié doit avancer les frais médicaux.
- ❒ Le salarié a 24 h pour transmettre son arrêt de travail au chef d'entreprise.
- ❒ Le salarié n'aura aucun revenu pendant son arrêt de travail.
- ❒ Une visite médicale est obligatoire suite à tout accident du travail.
- ❒ Le chef d'entreprise effectue une déclaration d'accident auprès de la CPAM.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

Situation 5

Julien, un maçon collègue d'Alain, utilise une disqueuse pour couper les fers à béton. Le disque en place est très usagé et peut éclater d'un moment à l'autre. Alain le sait, mais il n'y en a pas d'autres de rechange dans la camionnette et il doit terminer rapidement son travail.

2-4 Compléter le schéma du processus d'apparition du dommage (PAD) à l'aide des éléments soulignés ci-dessus et de vos connaissances.

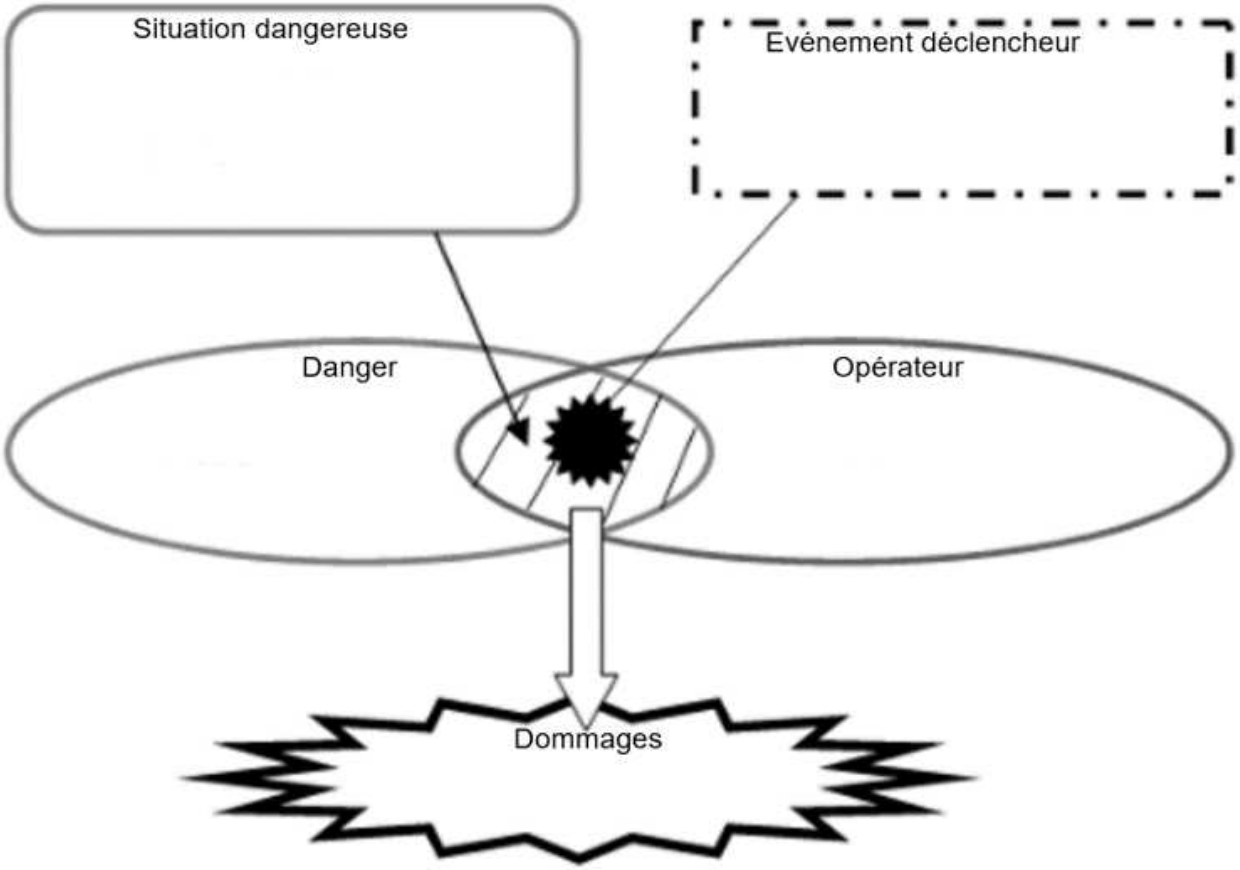

2-5 Proposer deux mesures de prévention qui permettraient d'éviter l'apparition du dommage dans la situation 5.

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

Document 3

Les intérimaires sont deux fois plus touchés par les accidents du travail. Le manque de formation à la sécurité, les machines anciennes, les activités dangereuses et la précipitation font partie des principaux facteurs d'accidents.

lexpress.fr 08/11/2016

2-6 Classer dans le tableau ci-dessous les causes des accidents du travail des intérimaires évoqués dans le document 3.

Deux causes liées au travail	Deux causes liées à l'opérateur

2-7 Indiquer deux obligations de l'employeur en matière de sécurité lors de l'embauche de salariés.

.....

.....

.....

.....

Le risque de coupure représente une part importante des accidents du travail dans le secteur de la construction.

2-8 Citer le geste de secours à mettre en œuvre par un sauveteur-secouriste du travail (SST), accompagné de témoins, si un salarié se coupe et saigne abondamment.

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

2-9 Préciser la position dans laquelle le SST doit mettre la victime après avoir réalisé le geste de secours.

.....

.....

2-10 Indiquer la conduite à tenir par le SST si la victime demande à boire de l'eau.

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.